

Rapport moral pour l'exercice 2022-2023

23 novembre 2023

1 Introduction

L'exercice 2022-2023 a confirmé le rétablissement de la croissance du nombre de licenciés initiée lors de la saison 2021-2022, sans pour autant que notre effectif atteigne le niveau des années précédant la crise sanitaire. L'ombre de cette dernière, dont l'impact fut significatif, s'estompe désormais, le club ayant depuis pu dynamiser nombre de ses activités. Les défis d'hier, qui furent relevés par la solidité et la résilience de notre association, laissent place à ceux d'aujourd'hui, qui continuent de rythmer l'abnégation et la générosité de nos bénévoles résolus.

Parmi les nouveaux éléments auxquels le club doit s'adapter figure le déconventionnement des falaises par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade qui touche nos grimpeurs au coeur de notre région, avec l'interdiction de l'escalade au site des Roches de Léaz. C'est donc tout naturellement que notre association essaie activement depuis de trouver une issue positive, en considérant toutes les parties concernées. Un autre défi d'ampleur concerne la protection de notre environnement, pour lequel le club s'est investi ces dernières années par ses actions, notamment de formation.

L'ambition toujours présente d'étoffer notre offre d'activités nécessite en outre un effort financier et humain certain qu'il est essentiel d'anticiper et de maîtriser. Le présent rapport atteste de l'impact positif de l'utilisation de nos ressources sur le développement du club.

2 Effectifs et structure

À la fin de l'exercice 2021-2022, le nombre d'adhérents avait opéré une progression de 4% par rapport à la saison précédente, interrompant alors sa baisse conjoncturelle. L'exercice 2022-2023 a confirmé cette hausse en finissant avec près de 10% de membres en plus, soit 13% d'augmentation depuis la fin de la saison 2020-2021 qui accusa une nette décroissance due à la crise sanitaire. La figure 1 détaille cette évolution et la met en perspective sur les cinq dernières années. Fait notable, alors que le nombre d'anciens membres n'ayant pas

renouvelé leur licence continue de diminuer, le nombre de nouveaux adhérents poursuit sa progression positive, en mettant en lumière l'attractivité de notre club.

L'évolution de l'effectif de notre association au cours de la saison 2022-2023 est comparée à celle du précédent exercice sur la figure 2. Nous pouvons y constater une tendance globalement similaire pour les membres des deux sexes, tandis que l'évolution des adhérents de sexe masculin est caractérisée par une très nette hausse dès le départ.

Il est intéressant d'observer que la progression annuelle à la fin de l'exercice 2022-2023 est comparable à celle constatée lors des deux précédents pics des saisons 2018-2019 et 2014-2015. De surcroît, l'augmentation est à nouveau établie au cours du présent exercice, avec une croissance de 5% au terme du mois d'octobre 2023 par rapport à l'année dernière à la même date, pour un total de 524 adhérents.

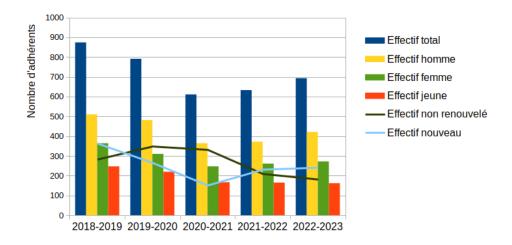


FIGURE 1 – Répartition des effectifs sur les cinq derniers exercices, par catégorie d'adhérent.

3 Finances

Le budget de l'exercice 2022-2023 avait prévu l'utilisation d'une provision de près de $4\,900\,\mbox{\ensuremath{\in}}$, alors que seuls $1\,100\,\mbox{\ensuremath{\in}}$ furent finalement nécessaires. Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'adhérents, par des subventions salvatrices des mairies de Saint-Genis-Pouilly et de Gex culminant au total en 2023 à près de $4\,900\,\mbox{\ensuremath{\in}}$, et par certains postes moins élevés qu'anticipé comme les écoles de jeunes, d'escalade et d'aventure, déficitaires de $5\,100\,\mbox{\ensuremath{\in}}$.

Les dépenses relatives à la formation des encadrants ont doublé leur déficit en totalisant près de $4\,500$. Cet investissement, substantiel dans l'absolu, est néanmoins essentiel pour le futur de notre structure, afin de pouvoir assurer la relève des encadrants actuels, et combler les besoins nés de la croissance du club.

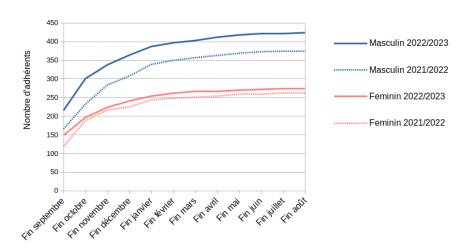


FIGURE 2 – Évolution du nombre d'adhérents au cours des exercices 2022-2023 et 2021-2022, en fonction du sexe.

Le poste de dépenses le plus important demeure lié aux frais structurels et à l'achat de matériel, déficitaire à hauteur de $6\,800\,$, en grande partie pour assurer les besoins des trois salles d'escalade gérées par le club.

4 Activités

Le volume général d'activités a continué sa progression durant la saison 2022-2023, et se décompose en trois quarts d'escalade en salle, et un quart de sorties en extérieur. La répartition de ces dernières, en dehors des écoles de jeunes, est représenté dans la figure 3.

L'escalade en salle rencontre un public toujours croissant, grâce notamment à notre offre de cours et de créneaux de grimpe libre sur trois structures artificielles, mais aussi par l'entretien et l'équipement renouvelé de ces dernières. Pas moins de huit soirées de grimpe libre par semaine ainsi que dix-sept séances dédiées à l'ouverture de voies ont ainsi été organisées.

L'escalade sur sites naturels, sur falaises et en grandes voies, s'est quant à elle développée plus encore en 2023, pour finalement devenir la principale activité du club en extérieur, supplantant le ski de randonnée. Ce phénomène s'explique par de nombreuses sorties sur plusieurs jours, ainsi que par une affluence en nette hausse. L'attractivité récente du club pour l'escalade en extérieur trouve son origine dans le dévouement de nombreux bénévoles qui se sont formés à cette fin et qui ont su porter leurs projets sportifs incluant la transmission de leur expertise.

Le ski de randonnée demeure une valeur sûre du club, avec un volume d'activité qui s'est stabilisé à un haut niveau, et ce malgré des conditions nivologiques peu propices. La troisième activité du club est désormais la randonnée pédestre, en légère baisse, mais

globalement stable sur les dernières années.

Les autres activités du club sont à des niveaux d'offre et d'affluence moins élevés. Cependant, la cascade de glace confirme une légère embellie lors de la saison 2022-2023, en consolidant son programme qui inclut des sorties sur plusieurs jours, y compris avec le concours d'un professionnel. L'alpinisme, bien que devenu très discret au club en raison du manque d'encadrants, connaît une fréquentation importante de ses écoles, et continue sa timide progression qui contraste avec une demande bien établie. De façon similaire, le vélo de montagne, le ski de randonnée nordique ainsi que la randonnée hivernale en raquettes sont toutes plus confidentielles et peinent à se développer.

Le club propose en outre des écoles de jeunes, pour l'escalade et l'aventure. La première comporte un volume de cours important et un succès certain, avec deux cours hebdomadaires donnés par des encadrants bénévoles et six par un professionnel. L'école d'escalade a également vu la constitution d'un groupe dédié au perfectionnement et à la performance, intégrant en plus des sorties mensuelles en dehors des murs du club. En parallèle, l'école d'aventure a offert des sorties variées comprenant de la randonnée pédestre et en raquettes, du ski de randonnée, de la cascade de glace, et de l'alpinisme. Le point culminant de son programme a sans conteste été l'expédition d'alpinisme de deux semaines au Kirghizstan, ponctuée par des ascensions en haute altitude.

En marge de ses activités régulières, notre association s'est de plus illustrée par sa participation au Téléthon à Gex, en proposant au public une séance d'escalade encadrée. Le club confirme en outre sa présence dans la vie locale par sa participation au forum des associations de Saint-Genis-Pouilly. La dynamisation de la vie du club a aussi été à l'honneur, avec l'organisation de conférences, pas moins de cinq permanences "gourmandes", une soirée "galette des rois", l'incontournable barbecue annuel, ainsi que de nombreux apéritifs dans les salles d'escalade.

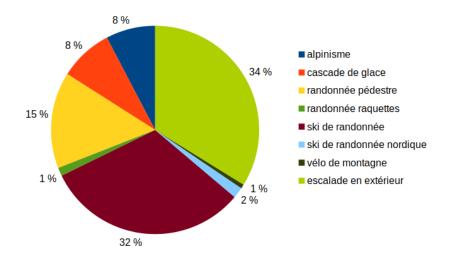


FIGURE 3 – Répartition du volume d'activités en extérieur pour l'exercice 2022-2023 (hors écoles de jeunes)

5 Formation

La formation de nos encadrants est assurée par des stages organisés d'une part au sein de notre club, d'autre part par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM). La saison 2022-2023 a vu l'émergence de nombreux nouveaux encadrants dans notre structure, ainsi que de multiples journées de formation mises en place pour nos adhérents.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux diplômés. Kévin Bonne, Philippe Calfayan, Jeffrey Koppanyi, Anne-Sophie Ledain, Philippe Lemaître et Bastien Milan ont certifiés leur diplôme d'encadrant d'escalade en salle, tandis que Geoffrey Bequerel, Auriane Canesse, Valentin Chaumont, Antoine Gasser et Guillaume Pon ont obtenu le statut d'encadrant stagiaire dans cette même activité. Il est à noter que la formation des nouveaux encadrants en salle a été facilitée par l'action de notre association qui s'est jointe à la section Auvergne Rhônes-Alpes de la FFCAM pour organiser un stage initiateur d'escalade en salle à Saint-Genis-Pouilly. Pour ce qui est de l'escalade sur sites naturels, Auriane Canesse, Valentin Chaumont et Philippe Lemaître sont désormais encadrants stagiaires, alors qu'Hervé Bayle, Baptiste Chaffois et Hervé Robic ont certifié leur diplôme. Le ski de randonnée n'est pas en reste avec Pierre-Antoine Breynaert et Ralph Mutschler qui officieront désormais comme encadrants stagiaires.

En outre, de multiples encadrants ont passé le recyclage de leurs brevets : Stefan Maurent, Michel Hêche et Édouard Zandvliet pour l'escalade en extérieur, Andrew Butterworth et Yves Humbert pour la cascade de glace, et aussi William Cichocki, Antoine Hue, Josep Serrano et Jean-Charles Tournier pour le ski-alpinisme.

D'autres formations accessibles à tous les membres ainsi que des séances de perfectionnement ont été organisées dans divers domaines d'activité, afin de satisfaire l'une des missions de notre club qui est de rendre accessible les sports de montagne et d'amener les participants vers l'autonomie. En ce sens, deux formations aux premiers secours (PSC-1), quatre écoles de ski, deux écoles d'alpinisme en neige et deux en glace ont notamment toutes été assurées par des professionnels. Le club a également dirigé une formation commune aux activités, en couvrant les aspects juridiques, mais aussi environnementaux et médicaux, par les interventions respectives d'un garde Technicien de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura ainsi que d'un médecin.

L'escalade en salle a comme chaque année été mise en avant par la formation vers l'autonomie, avec la mise en place de vingt-sept séances d'évaluation et d'initiation pour la délivrance de notre passeport grimpe. En extérieur, deux modules pour l'autonomie en falaise et un cycle de formation pour l'autonomie en grande voie ont été orchestrés. Des cours pour adultes ont de surcroît été dispensés en trois cycles de dix cours en salle, et des séances spécifiques ont aussi été encadrées par des professionnels en se focalisant sur le mental et la performance en sites naturels, ainsi que sur une activité complémentaire, le yoga.

La sécurité en milieu neigeux et la prévention des risques d'avalanche ont été l'objet d'un séminaire organisé par un professionnel de l'Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches, ainsi que par deux journées d'entraînement sur le terrain prodiguées par

nos encadrants.

Notre action de formation a également été complétée par une soirée didactique visant à faire prendre conscience des enjeux climatiques et à encourager nos membres à passer à l'action pour la protection de l'environnement. Cet atelier collaboratif était organisé dans le cadre du projet bénévole "la fresque du climat".

6 Perspectives

L'exercice 2022-2023 s'inscrit dans la suite logique de la précédente saison, avec une évolution positive du club en terme d'effectifs et de volume global d'activités. La hausse spectaculaire de l'escalade en extérieur ainsi que le prestige de l'expédition des jeunes au Kirghizstan marquent l'exercice passé, mais l'augmentation de la fréquentation des murs d'escalade gérés par le club est tout aussi importante pour consolider notre structure.

Notre souhait, pour l'exercice 2023-2024, est de continuer sur cette lancée en mettant l'accent sur le developpement des activités les moins représentées, tout en maîtrisant notre budget. La possibilité d'introduire de nouvelles activités, même marginales, doit également rester envisageable en ce que ces dernières permettent d'elargir notre offre. Par ailleurs, un accès retrouvé à la falaise de Léaz pourrait quant à lui couronner tous nos efforts pour développer l'escalade en extérieur. L'accomplissement de ces objectifs ne pourra se faire qu'en misant sur la formation, et en capitalisant sur le partage d'expérience entre les membres. L'organisation d'évènements sociaux, en progression l'exercice passé, ne peut en outre qu'aider à renforcer notre club et le rentre toujours plus ouvert.

Afin d'inscrire notre association plus solidement encore dans le paysage du Pays de Gex et de poursuivre l'évolution de sa structure et de son programme, nous comptons plus que jamais sur nos membres pour compléter le comité directeur, assurer le renouvellement des encadrants d'activité, et tout simplement enrichir l'association par de nouvelles idées. Le bénévolat au sein de notre club permet non seulement de le faire vivre, mais constitue également une formation personnelle et une expérience enrichissante à partager.

Nous comptons sur votre présence à l'assemblée générale du jeudi 30 novembre 2023, qui aura lieu en personne à la salle Boby Lapointe de Saint-Genis-Pouilly à partir de 20 heures.

Avec le comité directeur du Club Alpin du Pays de Gex,

Le président

Philippe Calfayan